

Décret, motivé par la motion de Brival, autorisant le citoyen Pomoy, officier qui a perdu un bras dans la guerre de Vendée, à rentrer chez lui et lui accordant une somme de 600 livres à titre de secours provisoire, lors de la séance du 4 prairial an II (23 mai 1794)

Jacques Brival

Citer ce document / Cite this document :

Brival Jacques. Décret, motivé par la motion de Brival, autorisant le citoyen Pomoy, officier qui a perdu un bras dans la guerre de Vendée, à rentrer chez lui et lui accordant une somme de 600 livres à titre de secours provisoire, lors de la séance du 4 prairial an II (23 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 569;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_27425_t1_0569_0000_13

Fichier pdf généré le 30/03/2022

« Nota. — Cette adresse votée à l'unanimité a été signée au nom de la Société par les membres du bureau » (1).

Mention honorable, insertion au bulletin

Geoffroy, rue de la Folie-Renaud 24
Belhomme, rue de Charonne 103
Bénédictins anglais, rue de l'Observatoire 116

Total général 6 984

41

Les commissaires de la trésorerie nationale envoient l'état des recettes et des dépenses du 2 prairial, comprenant le mouvement des assignats et la situation des caisses (2).

[Paris, 3 prair. II] (3).

« Citoyen président,

En exécution du décret de la Convention nationale du 27 du mois dernier, nous t'envoyons l'état des recettes et des dépenses de la journée d'hier 2 prairial, comprenant le mouvement des assignats et la situation des caisses ».

AIGOIN, DELAFONTAINE [et 2 signatures illisibles]

42

Les commissaires du département de police de la commune de Paris font passer l'état des détenus dans les maisons d'arrêt, de justice et de détention; le total s'élève, au 2 prairial à 6,984 (4).

[Commune de Paris. Etat des détenus au 2 prairial II] (5).

Grande Force	664
Petite Force	312
Sainte-Pélagie	323
Madelonnettes	286
Montprin, rue N.-D.-des-Champs	61
Abbaye	108
Bicêtre	943
Salpêtrière	530
Chambres d'arrêt à la Mairie	91
Fermes	6
Luxembourg	812
Maison de suspicion, rue de la Bourbe ..	526
Brunet, rue de Buffon	49
Picpus, faubourg St-Antoine	200
Réfectoire de l'Abbaye	113
Caserne des Petits Pères	142
Les Anglaises, rue St-Victor	144
Les Anglaises, rue de Loursine	126
Caserne, rue de Sèvre	113
Les Carmes, rue de Vaugirard	336
Les Anglaises, faubourg St-Antoine	81
Coignard à Picpus, n° 6	61
Les Ecosais, rue des Fossés St-Victor ..	98
St-Lazare, faubourg St-Lazare	681
Picquenot, rue et à Bercy	35

(1) C 306, pl. 1154, p. 7. Signé : MERCIER (présid.), MALLET (secrét.), GOUEN (secrét.) [et 1 signature illisible].

(2) P.V., XXXVIII, 78.

(3) C 304, pl. 1130, p. 5.

(4) P.V., XXXVIII, 78.

(5) C 305, pl. 1142, p. 31. Signé Greppin, Benoît.

43

Le citoyen Pomoy, officier, natif du département de la Corrèze, ancien soldat au régiment de la Fère, qui a combattu à Mayenne, et a perdu un bras dans la guerre de la Vendée, se présente à la barre, expose ses services, et demande à retourner dans sa famille, pour y jouir de la pension qui lui est attribuée.

La Convention nationale décrète, sur la motion d'un membre [BRIVAL], que le citoyen Pomoy est autorisé à retourner dans sa famille; qu'il lui sera payé par la trésorerie nationale une somme de 600 liv., sur la présentation du décret, et ce, à titre de secours provisoire; et renvoie au Comité de liquidation, pour fixer la pension du citoyen Pomoy » (1).

44

Des députés de la Société populaire de Jouy, chef-lieu de canton, district de Versailles, offrent à la Convention nationale un cavalier jacobin (2).

L'ORATEUR de la députation :

Citoyens représentants,

Les membres composant la Société populaire de Jouy, chef lieu de canton, district de Versailles, département de Seine-et-Oise, vous ont annoncé le 10 germinal dernier l'offre à la patrie d'un cavalier jacobin; aujourd'hui avec plaisir et satisfaction ils remplissent leur engagement. Cette même société, dans la séance du 28 floréal dernier a nommé une députation de deux de ses membres près de vous à l'effet de vous le présenter et vous donner l'analyse de ce que la commune a offert à la patrie depuis la révolution comme une faible marque de son civisme et de son dévouement à la chose publique.

Armé et équipé complètement 47 volontaires à différentes époques.

Envoyé au district de Versailles 76 chemises, 81 paires de bas, 74 paires de souliers, 36 habits, 7 vestes et 2 culottes uniformes, 15 paires de guêtres, 16 sabres avec leurs baudriers, 17 gibernes avec banderolles et 17 fusils de calibre garnis de leurs bayonnettes.

3 janvier 1793. Envoyé 44 marcs, 3 onces, 4 gros d'argenterie au district.

24 brumaire an II, 30 marcs, 7 onces, 4 gros d'argenterie aussi déposé au district ainsi que 3 cloches pesant 3 691 livres cuivre : 315 livres;

(1) P.V., XXXVIII, 78. Minute de la main de Brival (C 304, pl. 1122, p. 1). Décret n° 9279. Reproduit dans Bⁱⁿ, 6 prair. (suppl^t); Débats, n° 613, p. 84; M.U., XL, 102; J. Fr., n° 607; C. Eg., n° 644
(2) P.V., XXXVIII, 78. Bⁱⁿ, 14 prair. (suppl^t); J. Sablier, n° 1336; J. Fr., n° 607.